

Massimo Rossini : « Toute personne qui envoie une demande par mail aura toujours une réponse »

XBI paranormal investigations doit sa création à trois membres. Massimo Rossini, qui a eu l'idée de monter le groupe, bien avant 2005, et deux de ses amis, Claudio Bologna et Jérôme Hervé. Le choix des comparses avec qui le groupe d'investigations a vu le jour ne doit d'ailleurs rien au hasard.

Pas de parti pris

« Vu que je suis parti pris, c'était important d'avoir un point de vue divergent, il faut toujours avoir un œil critique de toute façon. Dans cette optique, Claudio, qui ne croyait pas à l'existence des esprits, qui a une approche très sceptique et scientifique, a donc été intégré à la création, c'était important », énonce Massimo. Pour une enquête, la procédure est très organisée. « Il y a deux cas de figure : soit nous avons envoyé une demande à un organisme pour mener une enquête, soit on reçoit une demande d'un particulier qui souhaite une inspection chez lui. Toute personne qui envoie une demande, par mail, aura toujours une réponse. » Si les propos sont incohérents, le groupe refuse la demande, afin d'éviter de perdre du temps, avec d'éventuels plaisantins. En cas d'acceptation, la personne qui souhaite une enquête à domicile, complète un formulaire, avec l'adresse, les phénomènes rencontrés, leur fréquence, et quelles per-



Massimo Rossini, fondateur du groupe XBI paranormal investigations (à gauche) lors d'une enquête dans les souterrains du Fort d'Écluse (à droite).



sonnes sont régulièrement présentes lorsque ces phénomènes se manifestent. « Cette dernière question est très importante, parce que les esprits sont liés à une ou des personnes, dans la plupart des cas. » Une fois le formulaire reçu, le protocole de recherche est défini ; le nombre d'enquêteurs, la

date, toujours le week-end, en raison des obligations professionnelles de chacun, l'heure et les zones de recherches (grâce à un plan de l'habitat fourni préalablement). « On réalise deux groupes de recherches, en principe, un groupe A et un groupe B ; pour des raisons de sécurité

déjà, et si jamais un membre se retrouve face à un phénomène, il ne doit jamais être seul ! »

Un protocole strict

Les équipements, tous les éléments logistiques, le transport, les frais de voyage sont décidés également durant cette phase. Sur place, com-

mence alors la pré-enquête. « On prend connaissance du lieu, tous ensemble, en découvrant les zones délimitées préalablement, les endroits où il y a des prises électriques pour notre matériel. C'est lors de cette phase que je ressens déjà les "énergies" du lieu. » S'ensuit, un premier briefing avant

l'enquête libre. Enfin, quatrième et dernière étape : l'analyse du matériel. « La plus belle et la plus intéressante, s'extasie Massimo, c'est là qu'on a des photos, des enregistrements qui témoignent de ces entités ! » Le tout, dans une nuit sombre et, parfois, bien mystérieuse.

« Des réponses rationnelles dans 95 % des cas »

Lorsqu'on les appelle, la réflexion des enquêteurs ne s'oriente pas toujours vers une explication paranormale, bien au contraire ! « Dans 95 % des cas, on trouve des réponses rationnelles aux troubles qui sont exposés, atteste Massimo, c'est d'ailleurs la première chose que l'on fait, on tente de trouver toutes les explications cohérentes. » L'exemple typique concerne une enquête menée par Massimo et son équipe, dans une maison située dans le Valais, en Suisse.

Les propriétaires s'inquiétaient de tapages, sur les murs, inexplicables, la nuit, d'un tiroir qui s'ouvrait tout seul dans la maison et de corbeaux qui se cognaient sur les fenêtres. « A l'exposé des faits, on aurait pu croire que des esprits manifestaient leur présence, pourtant il n'en était rien ! » La pré-enquête révélera qu'un chat peu adroit, sautait, sur le volet, situé en



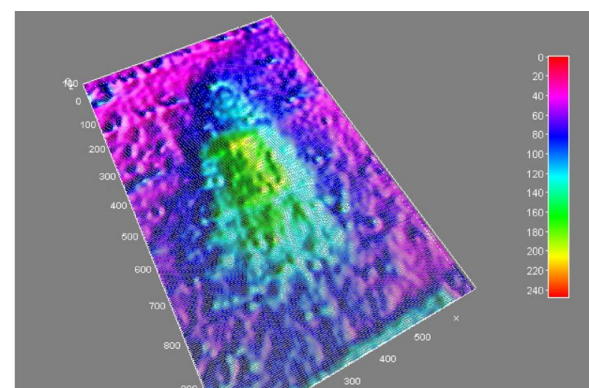
Massimo Rossini, lors d'une enquête, avec une machine qui détecte le magnétisme.

hauteur, sans parvenir à s'agripper. Le tiroir s'ouvrait tout seul en raison du sol, qui n'était pas à niveau. Et concernant les corbeaux, un nid, découvert dans la forêt juste à côté de la maison, a apporté une nouvelle réponse logique. « Ils cherchaient juste à protéger leurs petits, et comme la maison se trouvait couverte de baies vi-

trées, ils ne la voyaient pas. On a simplement apposé quelques autocollants pour que les corbeaux se rendent compte de la vitre. » D'ailleurs, dès la prise de contact effectuée, pour une investigation chez un particulier, les enquêteurs ne cherchent jamais à orienter la personne dans ses réponses.

Du matériel audio, vidéo, détecteur de fréquences...

« A l'heure actuelle, il n'existe aucun appareil qui peut attester de la présence d'un fantôme. » Par conséquent, les enquêteurs de XBI doivent composer autrement. « On utilise souvent du matériel détourné de son but principal. C'est-à-dire des objets qui ne sont pas prévus pour cet usage, au départ. » Enregistreurs audio, enregistreurs de vidéosurveillance à circuit fermé (DVR) avec caméras infrarouges, des caméras thermiques, ne constituent qu'une partie des appareils utilisés. « On s'est aussi procuré une ghost-box, une machine qui scanne tous les fréquences radios, et parfois on peut avoir des réponses. On dispose aussi d'un ovilus, le seul qui s'est vendu en Europe ! C'est un petit boîtier qui détecte les vibrations, avec un lexique intégré de mille mots, il convertit le champ magnétique environnant en



La photo thermique d'un fantôme.

mots. » Et les réponses fournies par ces appareils ne sont jamais anodines, lorsque la présence d'esprit est détectée par Massimo, et par les caméras thermiques. « Lorsqu'on a des réponses, on voit qu'il y a une intelligence derrière, puisque l'esprit a dit ce qu'on voulait entendre » Tels les grands fans de jeux vidéo, les enquêteurs disposent également d'une Ki-

nect. Elle prend la forme d'un laser à lumière structurée, qui envoie des faisceaux infrarouges, et tout ce qui perturbe le faisceau lumineux est reproduit sur l'écran. Grâce aux enregistreurs, les investigateurs ont pu détecter des voix à une fréquence de près de 4 000 Hertz, alors que la voix humaine ne peut excéder 500 Hertz...